



World Schools Championship Triathlon 2017 Aracaju - Brazil 07/06/2017 - 12/06/2017



MODALITES DE SELECTION

Ce document explique les modalités de sélection des équipes d'association « SCHOOL TEAMS » pour le 3^{ème} championnat du monde de triathlon scolaire.

Règlements généraux : règlement spécifique UNSS et ISF, règlement spécifique FFTRI.

Plus de renseignements sur <http://www.isfsports.org/>

1°) Le CHAMPIONNAT du MONDE au BRESIL

2 compositions d'équipes possibles : équipe d'association « SCHOOL TEAMS » ou équipe de sélection nationale « SELECTED TEAMS ».

2 garçons et 2 filles du même établissement scolaire en « SCHOOL TEAMS ».

Critères d'éligibilité : l'Association Sportive doit avoir participé à un championnat de France UNSS de triathlon, duathlon ou run & bike en 2014-15 et/ou en 2015-16.

Les triathlètes qui peuvent prétendre à une sélection doivent être :

- scolarisé(e)s dans un même établissement scolaire pour l'année 2016-17,
- licencié(e)s U.N.S.S. pour l'année 2016-2017,
- né(e)s soit en 1999-2000, soit en 2001-2002.

Epreuves :
- 1 triathlon individuel,
- 1 triathlon par équipe en relais mixte (2 garçons et 2 filles).

Pour participer au triathlon en relais mixte, il faut impérativement avoir participé au triathlon individuel.

Distances :
- Triathlon individuel :
1999-2000 : 750m - 20km - 5km (S)
2001-2002 : 400m - 10km - 2.5km (XS)
- Triathlon par équipe en relais mixte : 1999-2000 et 2001-2002 : 200m - 5km - 1.3km (1/2 XS)

2°) L'EPREUVE SELECTIVE à CHARTRES

La meilleure équipe d'association 1999-2000 et la meilleure équipe d'association 2001-2002 seront sélectionnées lors du

Triathlon de CHARTRES, le dimanche 25 septembre 2016

Epreuve sélective pour les équipes d'association « SCHOOL TEAMS » 2001-2002 :
Triathlon XS (400m - 10km - 2.5km) en individuel (addition des 4 meilleurs temps individuels de 2 G et 2 F).

Epreuve sélective pour les équipes d'association « SCHOOL TEAMS » 1999-2000 :
Triathlon S (500m - 20km - 5km) en individuel (addition des 4 meilleurs temps individuels de 2 G et 2 F).

Une double INSCRIPTION est obligatoire :

a) auprès de l'organisateur

Inscription en ligne sur www.competition.com > INSCRIPTION DIMANCHE > ONGLET « SELECTIF MONDIAUX UNSS ».

Renseignements : Florent ROY - 06 68 21 58 68 - roy.florent@gmail.com

Epreuve organisée par le club de CHARTRES METROPOLE TRIATHLON.

b) auprès de l'UNSS

Inscription en ligne avant le **lundi 19 septembre à 14h** sur www.unss.org > OPUSS > triathlon > national > « SELECTIF MONDIAUX UNSS ».

Renseignements : Laurent MEUTELET - 06 85 52 27 93 - laurent.meutelet@unss.org

DIVERS

Vous pouvez inscrire autant d'élèves que vous le souhaitez, nous ne retiendrons que les 2 meilleurs chronos garçons et les 2 meilleurs chronos filles pour le calcul final.

Si l'élève n'a pas de licence FFTRI, la licence UNSS doit être accompagnée obligatoirement d'un **certificat médical mentionnant "pratique du triathlon en compétition" de moins d'un an.**

Les élèves ont l'obligation d'être dans la **tenue** aux couleurs et au nom de leur **établissement** (ou 4 t-shirts « neutres » de couleur identique).

Les tenues doivent être **conformes au règlement UNSS en vigueur.**

Le chef d'établissement doit signer la feuille de composition d'équipe.

L'élève doit avoir une pièce d'identité.

La Commission Mixte Nationale se réserve le droit de ne pas engager d'équipe dans ce championnat du monde scolaire si elle estime que le niveau sportif d'une équipe n'est pas suffisant pour prétendre figurer correctement dans cette compétition.

Sa décision sera envoyée **le 30 septembre 2016** dans les établissements ainsi qu'aux services départementaux et régionaux UNSS.

Pour les championnats du monde, les équipes sélectionnées devront s'engager via le chef d'établissement à la participation financière du forfait journalier, à savoir 50€/ jour/ pers (un courrier sera envoyé dans ce sens après la sélection au chef d'établissement) et du montant de la participation à l'ISF de 40€/personne.

Le restant étant financé par la direction nationale UNSS.

B5en q4e 3a licence UNSS 2015-2016 est valable jusqu'au 31 octobre 2016, ce qui permet d'être en règle pour s'engager dans l'épreuve sélective mais les élèves qui s'engagent dans cette sélection devront impérativement avoir été licenciés UNSS en 2015-2016 et les professeurs devront faire le nécessaire pour affilier leur AS afin de licencier les élèves concernés pour l'année 2016-2017, notamment pour l'inscription sur OPUSS.

Nathalie Grand, Directrice nationale adjointe
Laurent Meutelet, délégué technique national